

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 05 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le jeudi 05 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre FONDRILLE**.

**Etaient Présents : Mme BÉZIAN Maud - Mme DESCARREGA Hélène - Mme POULAIN Mélanie - Mme VATTÉ Delphine
M. BRANLE Olivier - M. CARDONNE Raymond - M. CAVÉ Jean-Marie - M. GIUSTI Christophe - M. MARTY Patrick - M. PERNIN David**

**Absents excusés : M. LEROY Yvan a donné pouvoir à M. Jean-Marie CAVÉ
Mme FOSSE Christine**

Monsieur GIUSTI Christophe a été élu secrétaire de séance.

Le Procès verbal de la séance précédente est lu et adopté

VALIDATION DU CHAUFFAGE ELECTRIQUE PLANCHER AU SOL POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur Le Maire informe le Conseil que le restaurant scolaire actuellement en cours de construction est prévu avec un chauffage électrique plancher.

Cette option n'ayant pas été validée lors de la signature des marchés, Monsieur Le Maire propose de régulariser cette situation par le Conseil Municipal, étant précisé que le coût des travaux est estimé à 12 231.00 €uros HT.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION DE PASSAGES SURÉLEVÉS DANS LA COMMUNE

Monsieur Le Maire expose au Conseil la nécessité d'installer des passages surélevés dans la commune et sur la RD10.

Ces équipements : à savoir, trois ralentisseurs et deux plateaux sur la RD 10 peuvent faire l'objet d'une subvention par le Département au titre des amendes de police.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal vote à 8 voix Pour, 4 voix Contre et 1 Abstention, pour la réalisation de ces équipements et la demande de subvention.